

L'équipe ESG



Lou COPPERMANN

Analyste ESG

l.coppermann@amplegest.com



Stéphane CUAU

Responsable de la Politique ESG

s.cuau@amplegest.com



Maxime DURAND

Responsable de la notation ESG

m.durand@amplegest.com



Alexandre NEUVY

Directeur Gestion Discretionnaire

a.neuvy@amplegest.com



Abdoullah SARDI

Responsable de la notation ESG

a.sardi@amplegest.com

AMPLEGEST
50 bd Haussmann 75009 paris - 01 40 67 08 40

www.amplegest.com

S.A.S. au capital de 1 638 790 € - RCS Paris

494624273

Numéro d'immatriculation ORIAS : 08046407

Agrément AMF n° : GP07000044

NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE

Depuis 2017, Amplegest a choisi d'investir de façon responsable en prenant en compte les risques extra-financiers par le biais de l'intégration ESG dans tous ses fonds. Nous sommes en effet convaincus que les pratiques d'investissement socialement responsable (ISR) sont un levier indispensable pour permettre aux marchés financiers de jouer un rôle plus vertueux dans l'économie. Et notre objectif est de financer l'économie réelle de manière résolument durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Afin de réaliser cet objectif, Amplegest a développé une politique ESG ambitieuse par étape successive en se dotant d'outils propriétaires permettant de développer des intensités d'intégration ESG différentes. Au 30/08/2024, tous les fonds ouverts d'Amplegest sont article 8 ou 9 et utilisent peu ou prou quatre outils internes qui structurent leur analyse ESG autour de 5 thèmes : la notation, les exclusions normatives & la durabilité, le climat, la biodiversité ainsi que l'engagement actionnarial.

Identification des risques financiers

Nos outils d'analyse et d'intégration ESG (notation, exclusion, Climat et Biodiversité) sont régulièrement mis à jour afin d'appréhender au mieux les risques d'aujourd'hui et les défis de demain. Ils sont appliqués à tous les fonds.

Exclusions des pratiques et secteurs controversés

Certains secteurs ou activités tels que le charbon, tout ou partie du secteur pétrole et gaz (selon le niveau d'engagement climatique des fonds), les armements controversés, sont exclus de toutes nos solutions d'investissement.

L'incitation au changement par le dialogue

Notre analyse est par ailleurs complétée et/ou enrichie par un cinquième thème : notre politique d'Engagement qui s'exprime par le dialogue (discussions ou lettres) ainsi que par une politique de vote large, Amplegest votant à toutes les assemblées des positions individuelles détenues en portefeuille (sauf cas spécifiques).

NOTRE OFFRE

Les processus de gestion des fonds s'adaptent pour tendre vers un investissement Socialement responsable.

Amplegest Pricing Power	Amplegest Pricing Power US	Amplegest Digital Leaders	Amplegest PME	Amplegest Midcaps	Adara	Amplegest Long Short
				-	-	-
Intégration ESG						
Exclusion						
Vote à la totalité des assemblées générales des sociétés en portefeuille						

L'investisseur potentiel doit prendre connaissance du DICI et du prospectus visé par l'AMF. Les OPCVM présentent un risque de perte en capital. Il peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Ce document est publié à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre de service, une incitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou à tout autre instrument financier. Il ne s'agit pas d'un conseil en investissement.

AMPLEGEST

Notre politique de vote

Amplegest a choisi d'exercer pleinement et de manière indépendante ses prérogatives d'actionnaire dans une démarche de progrès en cohérence avec ses valeurs.

Les équipes de gestion Actions ont défini avec Proxinvest (société française de conseil aux investisseurs sur leur politique d'engagement et d'exercice des droits de vote) une politique de vote cohérente avec les critères ESG et les valeurs de la société Amplegest.

Depuis le 1er janvier 2020, nos équipes exercent leurs droits de vote sur l'ensemble des titres détenus dans les OPCVM dont elles assurent la gestion.

L'objectif de la politique de vote est le suivant : influencer de manière positive les entreprises dans lesquelles Amplegest est investie dans l'intérêt de nos clients et des minoritaires ; cette initiative s'inscrit dans une démarche de progrès avec une vision de long terme.

En 2023 les équipes de gestion Actions ont voté à 218 assemblées générales i.e. 94% de l'encours sous gestion en Asset Management (les 6 % restants non votés sont dus à des contraintes techniques).

Ces assemblées ont donné lieu au vote de 3 532 résolutions.

- Dans 64,7% des cas , les gérants ont voté «oui» et dans 35,3%, ils ont voté «non».
- Les résolutions relatives à la rémunération sont celles que nous avons le plus contestées (29% de vote «non»), suivies par celles relatives aux émissions et rachats de titres de capital (22% de vote «non»).

NOTRE MÉTHODOLOGIE

La grande hétérogénéité des univers d'investissement nous a conduit à retenir plusieurs approches de notation ESG. La proximité des sociétés européennes ainsi qu'un cadre réglementaire plus ou moins partagé nous a permis de construire un modèle propriétaire indépendant. Le reste du monde est évalué à l'aide de deux autres modèles : GEST World (modèle semi-propretaire qui utilise des données du prestataire MSCI Research en les recombinaut) ainsi que le modèle de notation MSCI pour l'univers américain. Nous détaillons ci-dessous notre modèle GEST (Pour une meilleure Gouvernance, une Environnement maîtrisé et Social plus juste, en toute Transparence).

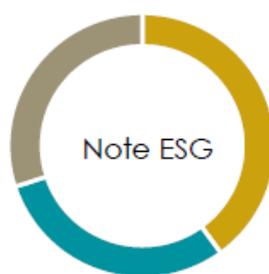
Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : Environnement, Social et Gouvernance et réunit plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur,la transparence et le dialogue.

Le pilier Environnement repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone e de l'impact environnemental hors carbone c'est-à-dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

Le pilier Social étudie les opportunités et/ou risques sociaux selon l'attention portée aux salariés ainsi que la santé et la sécurité des salariés et le traitement des fournisseurs. Conformément aux valeurs de la société Amplegest, nous accordons une importance toute particulière au pilier social des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Le pilier Gouvernance examine les opportunités et/ou risques de gouvernance au sens de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit et du droit des actionnaires.

A chaque société de l'univers d'investissement, notre modèle GEST permet d'attribuer une note globale E,S et G en fonction des caractéristiques suivantes :



- Note pilier Social
- Note pilier Environnement
- Note pilier Gouvernance

40% Note pilier Social
Attention portée aux salariés (8 critères)
Sécurité et Santé (4 critères)
Traitement des fournisseurs (5 critères)

30% Note pilier Environnement
Emissions de Carbone (1 critère)
Autres impacts environnementaux (4 critères)

30% Note pilier Gouvernance
Rémunération (2 critères)
Indépendance des administrateurs (3 critères)
Audit (2 critères)
Droit des actionnaires (2 critères)

AMPLEGEST

50 bd Haussmann 75009 paris - 01 40 67 08 40

www.amplegest.com

S.A.S. au capital de 1638 790 € - RCS Paris

494624273

Numéro d'immatriculation ORIAS : 08046407

Agrément AMF n° : GP07000044

L'investisseur potentiel doit prendre connaissance du DICI et du prospectus visé par l'AMF. Les OPCVM présentent un risque de perte en capital. Il peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Ce document est publié à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre de service, une incitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou à tout autre instrument financier. Il ne s'agit pas d'un conseil en investissement.

AMPLEGEST

Vos interlocuteurs



Jean-François CASTELLANI

Associé, Directeur du Développement
Asset Management
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com



Xavier COQUEMA

Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com



Cédric MICHEL

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 01 53 93 23 23
c.michel@amplegest.com



Paul RAOULX

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 75 98 89 15
p.raoulx@amplegest.com

AMPLEGEST

50 bd Haussmann 75009 paris - 01 40 67 08 40

www.amplegest.com

S.A.S. au capital de 1 638 790 € - RCS Paris
494624273

Numéro d'immatriculation ORIAS : 08046407

Agrément AMF n° : GP07000044

L'investisseur potentiel doit prendre connaissance du DICI et du prospectus visé par l'AMF. Les OPCVM présentent un risque de perte en capital. Il peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Ce document est publié à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre de service, une incitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou à tout autre instrument financier. Il ne s'agit pas d'un conseil en investissement.